

Les “**Jeunes de Saint Médard**”  
Maison des Jeunes de Saint Médard  
14 rue Censier - 3 Rue du Gril  
75005 Paris  
Tél. 01 43 31 44 84  
Adresse e-mail : [mjasm@club.fr](mailto:mjasm@club.fr)  
Site: <http://jeunesdesaintmedard.free.fr>

Paris, le 24 septembre 2018

*Aux parents et aux enfants de l'accueil de Loisirs*

## **VACANCES TOUSSAINT 2018**

Les vacances de la Toussaint arrivent à grands pas. Parents et enfants sont impatients de savoir ce que l'accueil de loisirs a prévu.

### **PEUR DE RIRE ? Ou RIRE DE PEUR .....**

Du lundi 22 octobre 2017 au Vendredi 2 novembre 2018, nous avons le plaisir de recevoir vos enfants. Ces vacances seront pour nous l'occasion de découvrir le monde des émotions.

Les vacances seront pour nous l'occasion de vivre au rythme du **Rire** ou de la **Peur**.

Propre à chacun, tout le monde réagit différemment.

Pendant que certains vont avoir des larmes de joie, d'autres ressentiront de la peur.

Une araignée ? Mignon ou terrifiant ?

Les 3 petits cochons, suspense à couper le souffle ou indifférence ? Sorcière ? Jolie ou moche ?

Entourés d'animaux mignons, drôles, et à la fois horribles, méchants, terrorisants.

Nous proposerons de nombreuses activités qui susciteront ces émotions ancrés en nous.

**Horaires de la journée** : Accueil à partir de **8h00**, début des activités à **09h45**, repas à 12h30, reprise des activités à **13h45**, fin des activités à **17h15**, fermeture à **18h30**. Pour le déjeuner, vous pouvez apporter un repas équilibré froid ou à réchauffer que votre enfant aura pris plaisir à préparer avec vous. Lors de la confirmation de l'inscription, un programme des pique-niques vous sera fourni. Nous vous rappelons que les boîtes plastiques marquées au nom de l'enfant doivent être reprises tous les jours sinon elles seront jetées.

Les groupes d'enfants sont limités. Pour les 4-5 ans, nous accueillons 16 enfants maximum.

Vous pouvez inscrire vos enfants pour une journée ou toute la semaine. Le tarif est de 8 euro par jour. Si la question financière est une difficulté, n'hésitez pas à nous en parler.

**IMPORTANT** : Pour que votre inscription soit prise en compte, il faut que les dossiers soient (fiche d'inscription et chèque) complets. Nous vous enverrons une confirmation de l'inscription. Si le groupe d'âge de votre enfant est complet, nous vous mettrons sur la liste d'attente, votre chèque ne sera pas encaissé. Sauf hospitalisation (ce que nous ne souhaitons pas), il ne pourra pas être procédé à un remboursement.

### **APREM'ADO**

Pour les collégiens, nous organisons un temps de vacances spécifique. Une réunion d'information - petit apéro-pizza aura lieu le Mardi 16 octobre 2018 de 18h30 à 19h30 afin que les jeunes puissent établir ensemble un programme.

### **UN DON ????    POURQUOI FAIRE UN DON ?**

Notre objectif est que nos activités soient ouvertes au plus grand nombre. C'est pourquoi la participation aux frais des activités est la plus faible possible. Notre activité est ancienne et de nombreux « anciens » de la Maison des Jeunes souhaitent continuer à nous apporter leur soutien. Nous voulons aussi solliciter les familles des enfants que nous accueillons afin qu'elles puissent également participer librement au financement de notre association. Il s'agit pour nous d'essayer de faire mieux et non pas toujours plus. Votre aide nous est précieuse.

L'association “Jeunes de Saint Médard” de loi 1901 est agréée “Jeunesse et éducation populaire” par le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative depuis le 3 mars 2004. Par ses statuts, l'association est reconnue comme une association d'intérêt général à caractère socio-éducatif et de ce fait est habilitée à recevoir des dons de particuliers ou de personnes morales (entreprises). Pour tout don supérieur ou égal à 30 euro, un reçu fiscal vous sera délivré par l'association avant votre déclaration de revenu en mars 2018.

Merci de votre confiance. Belle préparation de vacances (déjà !!!!!)

Rémy DA COSTA et Laurent DELATTRE

# PEUR DE RIRE ??? ou RIRE DE PEUR ???



## NOS EMOTIONS



Accueil de loisirs de la  
Maison des Jeunes de Saint Médard  
Du Lundi 22 Octobre 2018 au Vendredi 2 Novembre 2018.

Accueil possible à partir de 8h00 jusqu'à 18h30  
Départ en activité à 09h45

à la journée complète avec un pique-nique chaud ou froid

Pour 78 jeunes de 4 à 15 ans et plus...

### INSCRIPTION PREALABLE NECESSAIRE

Pour des vacances à la cool avec une équipe diplômée et dynamique dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

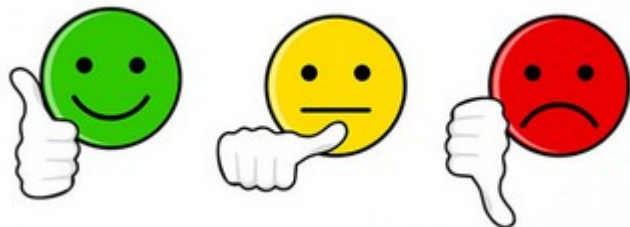
#### Renseignements

Jeunes de saint Médard  
3 rue du Gril - 75005 Paris  
tél : 0143314484

Mel : [mjism@club.fr](mailto:mjism@club.fr)

Site : [jeunesdesaintmedard.free.fr](http://jeunesdesaintmedard.free.fr)

C'est 8 euro  
la journée



## Fiche d'inscription préalable

Nom de l'enfant: .....

Prénom de l'enfant: .....

Age de l'enfant: .....

Tél des parents: .....

Email (**indispensable pour la confirmation**) : .....

Je viendrai les jours suivants : (entourez votre choix)

Lundi 22 Octobre

Mardi 23 Octobre



Mercredi 24 Octobre

Jeudi 25 Octobre

Vendredi 26 Octobre

Départ possible à 16h00

Lundi 29 Octobre



Mardi 30 Octobre



Mercredi 31 Octobre

Vendredi 2 Novembre

Départ possible à 16h00

Merci de joindre un chèque à l'ordre des « Jeunes de saint Médard » pour que vos inscriptions puissent être validées.

Date :

Signature :

# APREM' ADO

## COLLEGE

C'est les vacances et tu ne sais pas quoi faire de tes journées ?

Viens avec tes potes à la Maison des Jeunes à partir du Lundi 22 octobre jusqu'au Vendredi 2 novembre 2018.

Les jeunes seront accueillis par un animateur de 10h à 18h00 (départ possible à 17h15) pour des sorties Ciné, Bowling et grands jeux...

Tarif : à partir de 8 euro

Réunion : Mardi 18 octobre 2018 de 18h30 à 19h30

### Renseignements :

Maison des Jeunes de Saint Médard

3 rue du gril 75005

Tél : 01.43.31.44.84

Mail : [mjism@club.fr](mailto:mjism@club.fr)

Nom du jeune : .....

Prénom du jeune : .....

Age du jeune : .....

Tél des parents : .....

Mail des parents : .....

Je viendrai les jours suivants :

Lundi 22 Octobre 2018

Mardi 23 Octobre 2018

Mercredi 24 Octobre 2018

Jeudi 25 Octobre 2018

Vendredi 26 Octobre 2018

Lundi 29 Octobre 2018

Mardi 30 Octobre 2018

Mercredi 31 Octobre 2018

Vendredi 2 Novembre 2018



**« Les Jeunes de Saint Médard »**  
 Association de loi 1901 à but non lucratif  
 Maison des Jeunes de Saint Médard  
 3 rue du Gril  
 tél. : 01 43 31 44 84  
[mjasm@club-internet.fr](mailto:mjasm@club-internet.fr)  
[jeunesdesaintmedard.free.fr](http://jeunesdesaintmedard.free.fr)

## CAMPAGNE DE DONNS 2018

Ce tract et cette information peuvent être diffusés au plus grand nombre



En 2018, votre don permettra à l'association de :

- Accueillir davantage d'enfants et de jeunes de notre quartier dans des **projets** et à l'**Accueil de loisirs**
- Promouvoir et soutenir l'emploi et la **formation d'animateurs** pour accueillir, encadrer et écouter les jeunes
- Renforcer **notre accueil** pour les collégiens du quartier
- Constituer une caisse de solidarité

### Point sur les finances de l'association

En 2017, les recettes et les dépenses de l'association sont réparties comme suit :  
 Sur un chiffre d'affaire de 231 000 euro :

RECETTES		DEPENSES	
Participation des familles	30,00%	Alimentation - Goûter	2,90%
Subvention PS - CAF	21,00%	Fournitures administratives	0,05%
Aide à l'emploi et à la formation	39,50%	Activités pédagogiques	4,80%
Dons et aide	6,00%	Charges locatives	5,10%
Ville de Paris (ARE)	3,50%	Transport	0,80%
		Affranchissement - Télécom	0,05%
		Salaires et traitement	47,85%
		Charges sociales dont F°	36,90%
		Adhésions, cotisations et divers	0,05%
		Formations des bénévoles	1,50%

### Conditions de déductibilité du don

De par ses statuts, l'association « Les Jeunes de Saint Médard » est reconnue comme une **association d'intérêt général à caractère socio-éducatif**.

**Le don moyen (105 euro)** et le nombre de donateurs ont été en légère régression en 2017. Pour les personnes physiques, 66% de votre don sera restitué par l'administration fiscale sur le revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable en septembre 2019. Pour les entreprises, merci de nous contacter.

**Un reçu fiscal** (modèle CERFA) vous sera délivré par l'association pour votre déclaration de 2018.

### TALON- REPONSE

Nom et Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal..... Ville.....

Téléphone (*facultatif*) : .....

Adresse internet (*facultatif*).....

Déclare faire don de .....euro à l'association «Les Jeunes de Saint Médard ». Veuillez libeller votre chèque à l'ordre de « Les Jeunes de Saint Médard » et l'affranchir à l'adresse en tête de ce tract.